

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration**

**Séance du
15 mai 2025**

Numéro : 2025/8

Objet : Présentation
du rapport d'activité 2024
du Centre Communal
d'Action Social des Ulis

Rapporteur :
Gabriel LAUMOSNE

Membres Du Conseil d'Administration	
En exercice	17
Présents	10
Représentée	1
Absents	6

L'an deux mille vingt cinq le 15 mai à 20h00, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Ulis se sont réunis, en salle du Conseil, au nombre de dix, sous la présidence de Gabriel LAUMOSNE, Vice-Président du CCAS, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement, par courriel, le 12 mai 2025.

PRÉSENTS

Gabriel LAUMOSNE, Vice-Président du CCAS, Emilia RIBEIRO, Délila M'HENNI, Lodovico CASSINARI, Olfa ZRIDATE, Marthe GBAGUIDI, Corinne FIGONI, Jean-Michel ESPALIEU, Fatima BERDOUS, Michel THOMAS.

REPRESENTEE

Ghislaine BAILLARD à Gabriel LAUMOSNE.

EXCUSES

Clovis CASSAN, Président du CCAS, Soulé N'GAIDE, Hajer MOSHNI, Marie-Françoise VOSGIENS, Catherine MENCARAGLIA, Denise KARMINSKI.

Lesquels, formant la majorité des Membres en exercice, ont pu délibérer valablement.

SECRETAIRE DE SÉANCE

Cindy PINTAURI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le rapport par lequel Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Vice-président du Centre Communal d'Action Sociale, expose ce qui suit :

« Le CCAS des Ulis s'est engagé dans la publication annuelle d'un rapport d'activités. Ce document répertorie et illustre de façon synthétique les actions du CCAS. Il met en exergue des données chiffrées relatives aux activités de l'établissement. En apportant une vision transversale et globale des actions et du fonctionnement du CCAS à l'échelle de l'année civile.

Le rapport d'activité permet une visualisation des actions menées par le CCAS au Conseil d'Administration avec pour objectif de faire savoir et valoriser l'activité du CCAS.

Ce rapport d'activités revient notamment sur :

- *les aides sociales légales : la domiciliation administrative, le Revenu de Solidarité Active...*
- *les aides sociales facultatives : l'accompagnement social, les aides financières, les Commissions Locales d'Impayés de loyers, ...*
- *l'accueil des usagers, avec un focus sur les aînés...*
- *Les autres actions menées par le CCAS*

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activité 2024 du CCAS. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la présentation du rapport d'activité 2024 ;

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2024 du CCAS.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ADOPTE LA PRESENTE DELIBERATION : à l'unanimité des suffrages exprimés.

Vote	
Pour	11
Contre	0
Abstention	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Gabriel LAUMOSNE

Vice-Président du CCAS